

Mettre en place des rotations de cultures adaptées à son système de polyculture-élevage

Objectifs de la formation

2 journées pour disposer de clés techniques pour mettre en place des rotations de cultures adaptées à son système de polyculture élevage et sécuriser ses stocks fourragers au regard du changement climatique.

Déroulé

J3 : Rotations de cultures et agriculture de conservation

- Présentation du label Bio Suisse appliqué aux systèmes de polyculture-élevage, avec l'obligation d'intégrer des prairies temporaires dans la rotation (au minimum 20 %).

- Observation de « bonnes pratiques agricoles » en matière de rotations de culture recommandées et appliquées auprès de producteurs bio suisse, qui intègrent la disponibilité en effluents d'élevage (faible ou élevée) et les besoins en fourrage (prairie, maïs : faibles ou élevés).

Intervenant : Maurice Clerc du FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique suisse),

J4 : Rotations : observations de terrain et retours d'expériences de l'ADABIO

Aux vues des précédents temps de formation, mettre en lumière les pratiques et projets innovants de rotations de cultures de participants du groupe.

Intervenant : David Stephany Conseiller polyculture Elevage ADABio

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 31/01/2017

Tarifs

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Martial GRANJON

addear.42@wanadoo.fr

ADDEAR Loire

4 Bis rue Philibert MOTTIN

42110 Feurs

Tel. 04 77 26 45 51

N° d'organisme de formation :

82420117742

Repas partagé tiré du sac

Dates, lieux et intervenants

07 févr 2017

42000 Loire

09:30 - 17:00 (7hrs)

Maurice Clerc du FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique suisse),

07 mars 2017

42000 Loire

09:30 - 17:00 (7hrs)

David Stephany Conseiller polyculture Elevage ADABio

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))